

# FICHE DESCRIPTIVE DE MARCHÉ - EDF / PROJET EPR2

## DESCRIPTIF DU MARCHÉ :

**NM7203: Contrat Cadre d'Acquisition, Location, Maintenance de Structures Modulaires de chantier**

**DONNEUR D'ORDRE :**  EDF

## NATURE DE LA PRESTATION :

La présente fiche concerne l'installation de structures modulaires sur les sites des centrales nucléaires de Penly, Gravelines et Bugey.

Surface à construire → Environ 100 000 m<sup>2</sup>

## DESCRIPTIFS DES TRAVAUX À RÉALISER :

Les prestations comprennent notamment :

- Structures modulaires en Acquisition, Location et Location avec option d'Achat,
- Etudes préliminaires,
- Les transports aller et retour pour acheminement des modules,
- Les assemblages et désassemblages,
- Le déplacement de modules inter et intra sites,
- La remise en état des modules,
- Les travaux complémentaires d'installation si exprimés par les clients (CFo/CFa, CVC, SSI, Sono, CNA...)
- Les maintenances préventives et curatives pour les structures louées.

## INFORMATIONS DIVERSES :

Pour les candidats reconnus aptes à l'avis de marché, le Cahier des charges sera accessible sur le portail achat d'EDF après validation de l'accord de confidentialité et une fois confirmation de l'intérêt pour cette consultation auprès d'EDF Penly (cf contacts ci-dessous).

## CONTACTS :

Christophe MARCINKOWSKI  
06.34.84.45.19  
[christophe.marcinkowski@edf.fr](mailto:christophe.marcinkowski@edf.fr)

## POINTS PARTICULIERS :

- Domaine de qualification : pas de qualification nucléaire spécifique
- Travaux en Zone Contrôlée : non
- Habilitation des personnels : CACES pour engins de chantier, habilitations électriques pour les travaux électricité
- Qualification des entreprises : Codes APE/NAF des rubriques par corps d'état, ISO 9001, ISO 45001, MASE ou équivalent, ISO 14001 ou équivalent
- Justification des capacités techniques : capacité technique et financière décrites dans l'avis de marché

## PROGRAMMATION :

Publication d'un avis au Journal Officiel de l'Union Européenne : Oui

Période de consultation : Printemps 2024

Durée du marché : 12 ans + 2 x 3 ans en option

Cet appel d'offres ne présage pas de la décision que prendra l'Etat concernant le lancement ou non du programme EPR2, ni de l'obtention des autorisations administratives nécessaires pour la réalisation des Projets. Il doit permettre à la fois aux équipes d'EDF de disposer des retours fournisseurs pour avancer le design de certains bâtiments, et aux industriels d'avoir de la visibilité sur les besoins du programme EPR2 afin de se préparer à exécuter les contrats.